



AIX en Provence	Kasbarian	Lydia
ALENCON	Blaise	Edith
AULNAY SOUS BC	Kabbaj	Elisabeth
BERCK	Nyga	Pascal
CHARLEVILLE-M	Vergeade	Willy
CHATEAUX ROUX	Richard	Eliane
CRETEIL	Galinou	Renée
LA CIOTAT	Fiorito	Christiane
LA ROCHE SUR Y	Gautreau	Geneviève
LAON	Treffert	Fatima
MONTIGNY	Hénot	Josette
MONTREUIL	amine-Eddin	Nadia
MOULINS	Rickeboer	Colette
NICE TNL	Dupret	Patricia
PAIMPOL	Jegou	Philippe
QUIMPER	Mayeur	Patrick
SANNOIS	Hervieux	Joëlle
SARTROUVILLE	Sangleboeuf	Luc
SAV Carpiquet	St Dizier	Denis
SAV R SUD-OUES	Dauga	ean-Jacque
ST BRICE	Clémentia	Emile
THIONVILLE	Bardin	Christianne
TRANS EN PROVI	Bouteille	Chantal
TROYES	Bougault	Daniel

UZES	Chaix	Bernadette
VILLEJUIF	Vargas	Antoinette
VITROLLES	Natchoo	Serge
ENVOIS PAR INTERNET		
AMIENS	Marotte	Bernadette
ANGERS gd Maine	Vincent	Stéphanie
ANGERS St Serge	Duchesne	Annie
ANGET	Sansebastier	Martin
ANTIBES	Duval	Jacques
BEAUCAIRE	Guay	Michel
BELLE EPINE	Zirafi	Serge
BONNEVEINE	Acariès	Joseph
BOURGES	Goncalves	Cendrine
BREST	Celton	Thierry
CHALONS/Champ	Piquet	Pascal
CHAMNORD	Dereymez	Michèle
CHARTRES	Testault	Marc
CHATEAU THIER	Naillies	Monique
CHERBOURG	Diguet	Christian
CHOLET	Crespel	David
CONDE/ESCAULT	Kolwalski	Elisabeth
COTE DE NACRE	Le Saulnier	J. Luc
DRAGUIGNAN	Maunier	J. François
ETAMPES	Parrain	Claude

EVRY	Carasco	Roland
FOURMIE	Dagneau	Bruno
GRUCHET LE VA	Gratigny	M. Claude
HEROUVILLE	Pasquier	Bruno
IVRY/SEINE	Fiquet	Betty
L'HAY LES ROSE	Dias	Kathy
LE MERLAN	Bernabe	Guy
LOMME	Bara	Madeleine
LORIENT	Jourdan	Pascal
LORMONT	Planet	Joël
LYON la part Dieu	Goncalves	Yvette
MARSEILLE gd lit	Pellicio	Elisabeth
MERIGNAC	Jonas	Joël
MEYLAN	Bruno	Alain
MONDEVILLE	Tillaut	Nadine
MONTESSON	Marchand	Françoise
NEVERS/MARZY	Estorge	Michel
MT ST AIGNAN	Pernel	Catherine
NICE LINGOSTIE	Favré	Serge
OLLIOULES	Clenet	Catherine
ORLEANS	Lecland	Dominique
ORMESSON	Rodrigues	Aurore
PARIS AUTEUIL	Tourino	Lola
PERPIGNAN	Garcia	Georges

QUETIGNY	Gaiffe	Pierre
REIMS	Robitaillie	Eric
REIMS Cernay	Viseux	Françine
RENNES Alma	Jules	Yolande
RENNES Cesson	Louis	M. Christin
SARAN	Vallee	Isabelle
St BRIEUC	Rio	Yves
St HERBLAIN	Vella	Annie
ST MALO	Denis	Josette
TORCY	Bailloux	Michel
TOULON Gd Var	Dubas	Marie-Noëll
VALENCIENNES	Kliébasiéwic	Nicole
WASQUEHAL	Bonvoisin	Albert
FEDERATION	Millat	J.François
DRS CARREFOUR	Delenne	Jean-Luc
Franchises Le délégué syndical		

Ce fax est adressé à près de 60 sections par Internet, et vous ??

<b>SOMMAIRE</b>
Rassemblement FO
Négo FCD
Insécurité-sécurité
La vie qui va



**FO Canada Dry**

**FO ferait-il sien le célèbre slogan publicitaire d'une boisson gazeuse ?**

**L'action du 17 décembre a en effet la couleur, l'odeur, voire le goût d'une action CFDT mais ça n'en est pas une !**

**La CFDT se mobilise pour faire entendre la voix de tous les salariés du groupe, pour une rémunération suffisante pour tous**

**Logiquement elle refuse de signer dans la branche une augmentation de salaire des minimas à 2% pour 2003 comme elle refusa en son temps de signer l'accord de 1985 qui créa des inégalités de salaire.**



Jean-Louis Bienvenu  
négociateur CFDT  
et DSC Carrefour

## Négociation de la branche (FCD) du 4 octobre 2002

**Emploi :** Même si la CFDT se réjouit de la hausse de 3,5% de l'emploi les conséquences futures sur l'emploi de l'informatisation et de l'automatisation nous inquiète. Nous demandons à être associés plus étroitement à la gestion prévisionnelle des emplois.

**Rémunération :** Nous remarquons que la majorité des employés appartiennent aux deux premiers niveaux, seuls 6% des employés sont au niveau 3 et 3% au niveau 4. Nous souhaitons un véritable déroulement de carrière et la reconnaissance des compétences professionnelles. Face aux difficultés de recrutement, à la baisse

de promotion, la profession se doit de réagir par une revalorisation conséquente des salaires minimas.

Lors de cette négociation la FCD (employeurs) a souligné les résultats économiques médiocres et des perspectives laissant planer la possibilité d'une stagnation ou un recul de la consommation.

**La CFDT demande un salaire minimum à 1.154 € soit 4,89% d'augmentation. dès le 1er janvier 2003** et ne pas attendre les mesures prévues sur ce sujet par le gouvernement. Une répercussion de cette augmentation sur l'ensemble de la grille.

**Au bout de 2 H 30 de réunion, pour débloquer la situation la CFDT envisageait de négocier à + 3% au 1er janvier 2003.**

La FCD est partie de 1,7% d'augmentation au 1er mai 2003 pour finir à 2% au 1er avril 2003. **Pour FO 2% c'est acceptable !!!**

Cette proposition ne nous convient pas puisque le gouvernement a annoncé le regroupement sur un seul SMIC, nous risquons de nous retrouver rapidement avec une grille inférieure au SMIC.

Par ailleurs la FCD s'engage à ouvrir des négociations sur : v L'épargne salariale. v Relancer la santé et sécurité au travail. v Contingent d'heure supplémentaire. v Travail de nuit. v Classifications. v Gestion prévisionnelle des emplois v Hiérarchie de la grille. v Négociation contrats jeunes.

*Les négociations de branche concernent toutes les sociétés de la distribution (Auchan, Casino, Carrefour, et autres hypermarchés, super et hard discounter.).*



**Rassemblement CFDT le 5 décembre 2002**

**Rassemblement FO le 17 décembre 2002**



# Cherchez la différence!



## Calendrier d'une action CFDT

Le **20 mars** les délégués syndicaux CFDT décident de signer l'accord proposé le 7 mars. Dans le même temps mécontent de ne pas avoir obtenu divers points dont une remise sur achat ils appellent à un rassemblement. But: attirer l'attention des dirigeants de l'entreprise sur la situation au travail des salariés et les rémunérations.

Le **20 mars** les délégués syndicaux CFDT décident de signer l'accord proposé le 7 mars. Dans le même temps mécontent de ne pas avoir obtenu divers points dont une remise sur achat ils appellent à un rassemblement. But: attirer l'attention des dirigeants de l'entreprise sur la situation au travail des salariés et les rémunérations.

**Dés le mois d'avril** les différentes sociétés du groupe (**Champion, Logidis, ED, CAF, CSIF, Interdis...**), au regard de leur propre situation, décident que toutes les sections CFDT du groupe se joindront à ce mouvement.

Par deux fois ce rassemblement est repoussé: en avril à cause des présidentielles, en octobre à cause du rassemblement CFDT à Bercy .

**Au mois de juillet** la CFDT annonce ses actions sous le titre "Revendicatif et Action"

**En octobre puis novembre** la CFDT hypermarchés adresse à la direction une demande de réunion paritaire conformément aux accords signés en avril.

**En novembre** les militants CFDT distribuent dans tous les établissements du groupe un tract "Sans social pas de commercial" puis celui appelant au rassemblement "Solidarité et justice social".

**En décembre** rassemblement à Paris lors du comité de groupe. Les délégués entendent ainsi attirer l'attention des dirigeants France tous formats confondus sur la situation salariale de tous les salariés du groupe et la nécessité de négocier un socle social commun à tous quelque soit sa société d'origine.

C'est pourquoi nous rencontrons Léon Salto directeur général France et non Noël Prioux directeur général Hypermarchés.

**En décembre** la CFDT hypermarchés met en demeure la DRS de tenir sa parole.

**La CFDT a une logique dans ses actions, elle la met en oeuvre**

## Action Canada dry

FO qui n'avait rien fait, ni préparé a été surpris par l'audience des actions CFDT. Sous la pression des salariés ils prennent le train en marche.

**Nos camarades de Force Ouvrière manqueraient-ils d'imagination dans l'élaboration de leur revendications et des moyens pour les faire aboutir.**

Résultats: une pétition nationale et un rassemblement le 17 décembre au siège de Carrefour France "pour faire entendre la voix des salariés". **C'est ce qu'on appelle un copier-coller des actions de la CFDT, même les slogans sont identiques.**

FO implanté dans plus de 160 hypermarchés, organisation majoritaire dans le groupe (pas dans toutes les sociétés), a donc rassemblé 700 militants soit un peu plus du double de la CFDT (87 sections).

Pourquoi un rassemblement devant le siège de Carrefour France, pourquoi rencontrer Léon Salto patron de la France alors que le patron Hyper est Noël Prioux et siège à Evry. C'est lui qu'il faut convaincre puisque les revendications FO ne concernent que les hypers.

**Si c'est pour faire la même chose que la CFDT n'aurait-il pas mieux valu que nous soyons ensemble.**



## La Différence !

Mais il est vrai que pour cela FO ne devrait pas avoir un double langage.

**A l'issue des négociations salariales de branches d'octobre F.O est la seule organisation à avoir accepté de signer une hausse de 2 % des grilles minima à compter du 1er avril 2003.**

Cette signature n'étonnera personne, on a assisté au même procédé dans les transports.

Il ne faudra pas s'étonner de voir F.O signer chez Carrefour des augmentations de salaire pour 2003 sur la même base.

**FO défend qui ?**



# Insécurité - Sécurité

## Trop et pas assez...

### Le suivi des employés séquestrés en cause à Mondeville 2

## Débrayage après le braquage

**Le 7 décembre, des malfaiteurs ont attaqué l'hypermarché Carrefour de Mondeville 2. Ils ont séquestré trois employés pendant l'opération mais sont repartis avec seulement deux sacs de monnaie et des chèques, inutilisables. Samedi matin, des salariés du magasin ont débrayé en soutien à leurs collègues mais aussi pour adresser des reproches à leur direction.**

22 h 30, samedi 7 décembre. À la fermeture de l'hypermarché Carrefour, à Mondeville 2, des malfaiteurs séquestrent trois employés et exigent la recette du jour (lire « Ouest-France » du 9 décembre). Le système de sécurité les empêche de parvenir à leurs fins et ils libèrent les employés avant de s'enfuir. Avertis, le directeur du magasin, Frédéric Preslot, et son responsable de la sécurité se rendent sur place.

L'événement n'est pas clos. Samedi dernier, de 9 h 30 à 11 h, des salariés ont participé à un débrayage, princ-

palement aux caisses de Carrefour. Ils étaient soixante d'après le syndicat CFDT (ici majoritaire), entre trente et quarante selon une estimation de la direction. « Nous souhaitons manifester notre soutien aux trois collègues concernés », explique Nadine Tillaut, déléguée CFDT et membre du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Ces personnes sont toujours en arrêt.

« Nous voulions aussi dénoncer le comportement de la direction, qui ne s'est pas montrée à la hauteur dans le suivi de ce braquage : il n'y a pas eu d'accompagnement moral et chacun des employés est rentré chez lui, tout seul. » Leur collègue chargé de la sécurité a ainsi dû se présenter seul au commissariat, la nuit de l'incident, et ensuite se rendre par ses propres moyens au CHU pour faire soigner sa main, blessée pendant le hold-up. Les employés regrettent en outre que l'encadrement ait passé sous silence les circonstances de cette attaque.

« Nous nous sommes focalisés

sur les salariés victimes et il est clair que l'information, par pudeur ou par manque de temps, n'est pas redescendue vers les autres salariés », reconnaît le directeur. Concernant le suivi des employés séquestrés, il indique : « Dès le lundi, nous avons fait appel à notre médecin du travail. Les trois personnes ont eu rendez-vous avec un psychologue le mercredi. » Ils le reverront vendredi.

Frédéric Preslot précise aussi que la personne chargée de la sécurité ne présentait qu'une blessure légère et qu'il a refusé d'être transporté par les pompiers jusqu'à l'hôpital. Le directeur se dit prêt à « étudier un éventuel changement de poste au retour de ces trois employés, s'ils le souhaitent ». Direction et représentants du personnel se sont donné rendez-vous, vendredi prochain lors d'une réunion du CHSCT, pour évoquer le suivi des victimes et les modifications à apporter à la sécurité dans le magasin.

Laurent NEVEU.

## Belle Epine

### La direction a proclamé l'état "gendarme".

Depuis l'arrestation par la gendarmerie d'un employé du stand radiotéléphonie et le vol dans la réserve de matériel d'une valeur de 65.000 francs rien ne va plus.

Les employés subissent une pression énorme, les procédures n'arrêtent pas d'augmenter, de changer, d'aller dans tous les sens, des employés sortent les larmes aux yeux des entretiens avec la direction. Pour aller chercher la marchandise en réserve les employés doivent faire appel aux managements ce qui ne facilite pas le travail.

On reproche une remise à un collègue avec un accord verbal donné le cadre alors que l'on fait des remises

ailleurs.

Pourtant les résultats du magasin sont très bons (octobre 2002, 26ème sur 217 magasins)

Suite à tous ces problèmes, toute l'équipe a été reçue par la direction pour tenter de dialoguer sur les conditions de travail.

La CFDT dénonce la suspicion toute azimut qui entraîne la démotivation de toute l'équipe.

Que devient le respect des hommes dans de telles conditions ?

*Rappel de l'accord de mars 2002: Une table ronde sera organisée, à l'initiative de la Direction, courant premier semestre 2002 sur le thème du développement de l'insécurité dans l'environnement des hypermarchés. On attend ...*



# Négociations, Actions

## Des plus et des moins

### CSIF, accord signé par la CFDT !

Bien que la CFDT n'ait pas atteint tous ses objectifs, elle a néanmoins décidé de signer l'accord proposé par la direction afin d'affirmer sa volonté de dialogue.

La CFDT demande l'ouverture rapide de négociation sur la grille des salaires, l'intéressement individuel ainsi que les classifications.

Enfin la CFDT sera attentive au bon déroulement du déménagement des locaux de Chambrourcy (100 salariés) et Evry (200 salariés) vers Massy, avec toute la problématique humaine que cela représente (mobilité, reclassement...).

**Les militant(e)s, délégué(e)s CFDT de Carrefour ont toujours à cœur de lutter contre les précarités et exclusions dans le Commerce.**

**Nous n'obtenons pas des revalorisations de durée des contrats à temps partiel comme ça !**

**Nous n'obtenons pas des transformations de CDD en CDI comme ça !**

**Nous n'obtenons pas l'insertion des travailleurs handicapés comme ça !**

**Nous n'obtenons pas des embauches de chômeurs longue durée, Rmistés, jeunes comme ça !**

### Vénissieux

Pour le travail du dimanche le personnel a le choix entre trois possibilités :

+ 100 % + 2 jours de récupération + 200 % + 1 jour de récupération + 300 %

### Chambery

La CFDT a écrit au directeur (avec qui les rapports sont correctes) pour protester contre les propos injurieux tenus par un cadre à l'encontre d'un salarié, celui ci ayant été traité de "tocard".

*Il parfaitement intolérable de voir Monsieur G... être agressé verbalement en présence de*

### Lettre de la section CFDT de Château Thierry magasin test sur le concept petits hypers.

Monsieur,

En date du 7 Novembre 2002 a eu lieu au magasin de Château-Thierry une réunion demandée par la C.F.D.T. ...

Cette réunion a été organisée afin de vous faire part du comportement de certains de vos collaborateurs (secteur alimentaire), à savoir :

➤ Incorection avec certains employés à la limite du harcèlement moral

➤ Pas de concertation avec les employés quant aux changements de linéaires

➤ Aucune information avec les personnes des rayons sur le choix des produits à garder ou à supprimer, ainsi que pour l'implantation de produits nouveaux, malgré l'accord du CCE du 5 Avril 2002 (test petits hypers), où il était bien stipulé que les équipes devaient être associées à la réflexion.

➤ Mise en place de nouveaux horaires de travail individuel avec temps de pause imposé, coupures de 4 heures, amplitudes non respectées, sans aucune concertation avec les managers métiers ni information au C.E. Cette situation est un non respect de l'accord d'entreprise Continent 2001.

Cette situation a déclenché une forte colère des salariés, avec menace de débrayage. Après intervention des élus C.F.D.T., les horaires ont été revus au cas par cas par **Monsieur le directeur qui, par ses engagements envers les salariés, a permis d'éviter que le climat social ne se dégrade d'avantage, et de rétablir de meilleures conditions de travail.**

La CFDT rappelle que des négociations sont en cours sur le thème des "relations sociales et humaines" dans l'entreprises et les politiques. Le magasin de Château Thierry ne serait il pas concerné ?

Notre déléguée n'a pas évoqué lors de cette réunion les propos grossiers que vos collaborateurs (aux produits frais) ont proféré envers les membres du C.E. et à un collègue de la charcuterie, à savoir que les membres du C.E. étaient des "cons" et ne servaient à rien. Les mêmes grossièretés ont été dites à un employé du rayon traiteur à plusieurs reprises.

Toute cette pression est due à un management excessif et autoritaire de vous-même répercuté par votre équipe sur les salariés et sur notre Direction.

**Si les résultats économiques ne sont pas là, le personnel n'en est pas responsable et les véritables raisons sont peut être à chercher ailleurs.**

La C.F.D.T. déplore la dégradation du climat social qui engendre un absentéisme croissant depuis le mois d'Avril. **Si vous, Monsieur B..., à travers votre équipe, persistez, la C.F.D.T ne restera pas sans réagir et utilisera tous les moyens en sa possession pour faire entendre les demandes des salariés.**

*l'ensemble du personnel de la boulangerie-pâtisserie, par des propos tels que "cela fait 23 ans que tu emm... la Société...et j'en passe, et des meilleures" !*

*Ces attaques personnelles déplacées ne sont destinées, une nouvelle fois, qu'à impressionner le personnel, et desservent l'image de l'entreprise.*

Pour la CFDT ce type d'incidents se répétant de plus en plus fréquemment, il serait souhaitable de rappeler à l'ordre et à leurs obligations les cadres du magasin.

## Condé sur Escault

La CFDT a fait un affichage pour une réflexion qu'un cadre avait fait à une vendeuse PF sur sa coiffure. Suite à ce panneau des excuses ont été faites à l'employée. Une réponse correcte à une attitude incorrecte.

## Nevers

Accrochages avec la direction et FO qui tentent d'empêcher la CFDT de distribuer des tracts. Un tract prud'homme distribué dans les vestiaires (glissé entre la porte et le casier), a été retiré par la direction. La CFDT gêne qui ?

## Sympa

Comme tout le monde le sait on ne se fait pas de cadeaux entre organisations syndicales. Alors quand un cadre CFTC présent lors de la réunion paritaire encadrement dit à un de nos délégué être resté "baba" sur la préparation et les interventions CFDT lors de cette réunion, on ne boude pas notre plaisir. Merci !

## Logidis



Fermeture des entrepôts de Carentan (26 salariés concernés), de Thouars (16 salariés) et partiellement celui d' Avignon (74 salariés). Des solutions sont en cours mais des licenciements économiques sont prévisibles.

L'entrepôt d'Aire-sur-Lys devrait déménager ne pouvant ni s'étendre, ni rester sur place puisque les riverains s'y opposent.

## CAF (Carrefour Administratif France)

84 personnes sont concernés par le plan de sauvegarde de l'Emploi de la direction comptable supermarchés.

9 personnes des Services achats Hypermarchés Mondeville sont toujours à reclasser.

## CSIF (Informatique)

Suite au déplacement d'une partie du site de Macon

vers Lyon 9 salariés ont refusé le regroupement.

En juillet-août 2003 se sera au tour des sites d'Evry et de Chambourcy vers Massy.

## Accord de méthode (Projet BACH)

### Quelques points essentiels aux yeux de la CFDT

1) Affirmer le droit au reclassement pour tout salarié qui subit cette restructuration. Carrefour doit avoir une politique volontariste sur la gestion prévisionnelle des emplois.

2) Le champ d'application de l'accord concerne le groupe : il y a des activités en plein développement ou des projets à venir de créations d'emplois dans des services. Le périmètre est important et le limiter aux hypers réduit nos marges de manœuvre.

3) L'organisme extérieur doit être choisi en concertation avec les organisations syndicales. Un bilan des actions engagées doit être réalisé.

4) Les membres de la Commission de suivi en lien avec chaque délégués de magasin doit veiller à ce que le droit à un reclassement soit réel et effectif.

### Un courrier d'une déléguée de Vannes

Les délégués dans les magasins s'inquiètent pour l'avenir de leurs collègues et tentent d'apporter des solutions.

*"Je souhaiterais apporter ma modeste contribution pour le projet d'accord de méthode.*

*Quelques pistes pour reclasser les salariés des comptas autrement qu'aux caisses. Ne pourrait t'on pas créer de nouveaux postes tel que les points conseils, je sais qu'il y en a déjà dans certains établissements, mais pourquoi pas l'élargir, ça c'est un vrai service à la clientèle.*

*A Vannes nous en avons ce poste depuis le reclassement des comptas en 96. Il est devenu aujourd'hui incontournable pour les services mais également pour le service à la clientèle.*

*Une autre piste, une chargée de clientèle, pour s'occuper de la relation avec les clients.*

*Et remettre tous les standard dans les magasin ? "*

Quelques élus CFDT Carrefour aux Conseil de prud'hommes (suite)

**Carrefour Rennes Alma Laurence Gueguen** pour le conseil de Rennes

**Carrefour St Malo Josette Denis** pour le conseil de St Malo

**Carrefour Angers Gd Maine Aline Levron** pour le Conseil d'Angers.